

CONSEIL COMMUNAL DU 2 MARS 2015

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Aliénation d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 2ième division, section E n° 745b - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Le Conseil communal marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, sans publicité, à l'aliénation d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 1ière division, section E n° 745b en lieu-dit « Sarpay », d'une superficie de 1479 m², et en fixe les conditions essentielles.

2. Aliénation d'une partie des parcelles cadastrées ou l'ayant été Theux, 1ière division, section B, partie des n° 986p3 et 983m, avenue du Stade - Désignation de l'acquéreur et projet d'acte – Approbation.

Le Conseil communal, réuni en séance le 7 avril 2014, avait marqué un accord de principe pour procéder à l'aliénation de parcelles communales, avenue du Stade et en avait fixé les conditions.

Le Conseil communal décide de procéder, de gré à gré, sans publicité, à l'aliénation à M. et Me Verpoorten-Hune, d'une partie de parcelles de terrain sises avenue du Stade, cadastrées ou l'ayant été Theux, 1ière division, section B n° 986p3 et 983m et approuve le projet d'acte établi par M. le notaire Thiry.

3. Convention d'occupation à titre précaire du logement de transit place V. Bouillenne, 9 – Ratification.

Suite à un incendie dans leur immeuble, quatre personnes ont été hébergées dans le logement de transit.

Vu l'urgence, le Conseil communal ratifie la convention à titre précaire pour l'occupation du logement de transit sis au rez-de-chaussée de l'immeuble place V. Bouillenne, 9.

4. Concession d'exploitation du Chalet des ruines de Franchimont, allée du Château, 15 – Décision, fixation des conditions et contrat-type – Approbation.

Le jugement du 17 novembre 2014 du Tribunal de première instance de Liège a prononcé la résiliation du contrat de concession de service public du chalet des ruines, condamnant le concessionnaire à quitter les lieux à l'expiration du délai d'un mois à compter de la signification du jugement. Considérant que le chalet est situé dans un cadre attractif, que son exploitation doit être dynamisée et qu'il est opportun de susciter des initiatives via un appel à projet de candidat concessionnaire, le Conseil communal approuve le document d'appel à projet émanant de candidat concessionnaire et le contrat-type de concession d'exploitation.

5. AD&N – Etat des lieux des cours d'eau sur la commune de Theux – Convention.

Le Conseil communal décide de verser la cotisation annuelle de 2500 € à AD&N suivant la convention arrêtée le 16 avril 2012 et qui prévoit ce versement de 2012 à 2015.

6. Budget communal de l'exercice 2015 – Dotation en faveur de la zone de police Fagnes – Approbation.

Le Conseil communal déclare avoir inscrit au budget 2014 la dotation en faveur de la zone de police d'un montant de 901.875,00 €.

7. Régie communale autonome – Prise de connaissance du rapport d'activités 2014 et approbation des comptes annuels 2014 – Décharge des membres des organes de gestion et de contrôle de la régie.

Le Conseil communal prend connaissance du rapport d'activités 2014 et approuve les comptes annuels 2014 de la régie communale autonome.

8. Amélioration des diverses voiries 2015 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Point retiré

9. Service des eaux - Amélioration du réseau de distribution - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal approuve le mode de passation des marchés et la fixation d'un crédit budgétaire pour la réalisation de travaux et l'entretien du réseau d'eau.

10. Service des eaux - Rénovation du réseau de distribution - Rue de l'Arseye et Rue Al Pierire - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal engage un crédit destiné à procéder au renouvellement du réseau de distribution d'eau rue de l'Arseye et Rue Al Pierire.

11. Ecole communale de Jehanster - Réfectoire - Cloisonnage - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal fixe un crédit budgétaire destiné au cloisonnage du réfectoire de l'école communale de Jehanster.

12. Acquisition de 2 véhicules neufs pour le service des travaux - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal fixe un crédit budgétaire pour l'acquisition de 2 véhicules neufs pour le service des travaux.

13. Achat de petit outillage pour le service travaux - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal fixe un crédit budgétaire pour l'achat de petit outillage pour le service des travaux.

14. Puits de Bronromme - Travaux annexes et extension - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal fixe un crédit budgétaire destiné à la réalisation des travaux annexes au nouveau puits de Bronromme.

15. Service d'incendie - Emplois de sous-officiers et caporaux volontaires - Déclaration de postes vacants et modalités d'accessibilité - Approbation.

Vu la délibération du Conseil communal approuvée en séance du 1er septembre 2014, relative à la modification du cadre, le Conseil communal décide :

Article 1 : De déclarer les postes de 3 sous-officiers volontaires vacants (sergent et adjudant) et de 4 caporaux volontaires.

Article 2 : D'entamer la procédure de promotion au grade de sous-officiers volontaires et de caporaux volontaires.

Article 3 : De procéder à la promotion au grade de caporal volontaire pour compléter les postes actuellement occupés qui deviendraient vacants suite à la promotion de caporaux volontaires au grade de sergent ou adjudant volontaire.

Article 4 : D'arrêter les conditions d'accessibilité.

16. Désignation de l'agent constatateur communal pour la matière "Voirie" – Approbation.

L'agent constatateur a été désigné au Conseil communal du 02 février 2015 pour les sanctions administratives communales.

Un fonctionnaire sanctionnateur a été désigné au sein du Conseil de La Province pour la matière "Voirie" le 26 février 2015, dès lors, le Conseil communal désigne l'agent constatateur pour la matière "Voirie".

17. ETHIAS - Désignation d'un délégué habilité à représenter la Commune lors des Assemblées générales en remplacement de Michaël Vanloubbeeck démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un délégué habilité à représenter la Commune lors des Assemblées générales d'Ethias en remplacement de Michaël Vanloubbeeck démissionnaire.